

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Original déposé le

12 JUIN 2026

au greffe du tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur
Greffe

N° d'entreprise : **0781 330 545**

Nom

(en entier) : **Corps Consulaire de la Province de Namur**(en abrégé) : **CCPN**Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Place Saint-Aubain 2 à 5000 Namur****Objet de l'acte : DÉMISSIONS D'ADMINISTRATEURS****A. Démissions au sein de l'organe d'administration**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 mai 2026 :

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Olivier Crine de son mandat d'administrateur du Corps Consulaire de la Province de Namur ASBL, avec effet au 13 juin 2025.

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Sébastien Verbraeckel de son mandat d'administrateur du Corps Consulaire de la Province de Namur ASBL, avec effet au 25 février 2025.

Aucune candidature au mandat d'administrateur n'ayant été introduite dans le délai statutaire, l'Assemblée Générale ne procède à aucune nomination.

B. Composition de l'Organe d'Administration au 20 mai 2026

L'Organe d'administration est composé comme suit :

Magali Dugardin, Présidente, chargée de la gestion journalière
Jérôme Bestgen, Chef du Protocole, chargé de la gestion journalière
Frédéric Lernoux

Magali Dugardin
Administrateur, chargée de la gestion journalière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).